

Déclarations / communiqués

Le message du vote calédonien : faire cesser les inégalités

lundi 5 novembre



Déclaration de Jacques Cheminade, président de S&P

Le 5 novembre 2018 – Le 4 novembre, 80,6 % des électeurs inscrits ont pris part au vote et 56,4 % ont voté « non » à l'indépendance. Cependant, par delà le résultat global, deux constatations s'imposent. D'une part, le pourcentage de « non » est inférieur à celui qu'espéraient les partisans du maintien de la souveraineté française. Il ne s'agit pas d'une « large victoire ». D'autre part, la division géographique et communautaire du vote est frappante : 73,7 % de « non » dans la région Sud et plus de 80 % à Nouméa, alors que la région Nord a voté « oui » à plus de 75,8 % et les Iles Loyauté à 82,2 %. Toutes les communes à majorité de population kanake ont voté « oui » : sur les 33 de l'île, les 14 de la province Nord ont voté « oui », avec les 3 des Iles Loyauté et les 4 de la province Sud à majorité kanake.

Cela signifie que la Nouvelle Calédonie reste à faire. Le fondement est là : il faut retrouver l'esprit qui avait guidé en 1988 Michel Rocard, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur lors des accords de Matignon et en 1998 Lionel Jospin lors des accords de Nouméa, l'esprit d'une culture « océanienne » privilégiant dialogue, collégialité et consensus. Tout d'abord, les vainqueurs de 2018 ne doivent pas en tirer prétexte pour croire que la simple majorité fait loi. Dans l'esprit des accords passés, qui ne peuvent rester de la poudre aux yeux, il ne peut y avoir de volonté que commune. Ensuite, le message est clair : il faut faire cesser les inégalités et, quel que soit le statut futur,

redonner espérance à la communauté kanake et tout particulièrement à ses jeunes.

Le centre culturel Tjibaou est un symbole. La politique à venir doit viser à faire très vite reculer le taux de pauvreté, qui reste à 17 % de la population, à faire cesser les inégalités économiques, sociales et géographiques et à mettre fin au pouvoir des conglomérats familiaux, qui se partagent l'essentiel de la valeur réalisée sur le territoire et l'investissent au dehors. Changer un modèle économique qui entretient la vie chère et la misère des premiers habitants signifie briser le lien entre la majorité d'un personnel politique « comprador » et les grandes familles historiques alliées aux nouveaux riches plus récents. L'objectif doit être de sortir d'une économie d'importation et de susciter un développement économique justement réparti. Le traitement et la valorisation du minerai calédonien doit être une richesse dont bénéficie tout le peuple et la plus grande réserve foncière, actuellement celle de l'Etat, doit être partagée entre ceux qui ont été historiquement dépouillés de leurs terres, tout en garantissant la propriété privée actuelle des autres.

Il faut aller dans cette direction quel que soit le statut futur. Portée par une intégration dans l'espace océanien et les nouvelles routes de la soie maritimes de la Chine, sans crainte injustifiée ni angélisme béat, la Nouvelle Calédonie doit devenir le cœur d'une économie de la mer dans toutes ses dimensions.

Dans le cadre actuel des compétences régaliennes de la France, avec des « lois pays » et les attributs existants d'une citoyenneté calédonienne, nous sommes convaincus qu'une telle politique est possible. Cependant, si les élites politiques demeuraient aveugles et ne l'appliquaient pas, la Nouvelle Calédonie devrait devenir indépendante pour rompre avec son passé colonial. Les compétences régaliennes pourraient être prises en charge par un futur Etat, pratiquant une réforme de la fiscalité et passant des accords de coopération avec la France et les pays environnants.

Le défi est que les 40 % de Kanaks, les 28 % d'Européens, les 8 % de Wallisiens et Futuniens et les 25 % d'autres puissent vivre ensemble, dans les conditions qui nous ont été léguées par l'histoire mais sans en être prisonniers. Après 1853, la Nouvelle Calédonie fut d'abord considérée comme un bagne, puis devint une histoire de souffrances, de ségrégations et de révoltes et enfin un lieu d'inégalités aujourd'hui. Sur le papier, l'identité kanake a été reconnue dans ses dimensions coutumières, culturelles et institutionnelles, tandis que la légitimité des autres communautés a été affirmée. Reste à les incarner dans les faits pour créer un vrai creuset de communautés et d'origines, inspiré par la culture du peuple premier, un exemple pour l'avenir du monde qui vient et les nations qui le composent.
